

APPEL À PROJET 2023 POUR UNE INSTALLATION ARTISTIQUE À L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE



MODALITÉS DU PROJET

L'artiste retenu.e reçoit une aide à la production artistique pour réaliser une œuvre entre mars et août 2023, qui sera dévoilée et exposée à l'automne 2023 à l'église Saint-Eustache. Il est précisé que l'artiste reste propriétaire de son œuvre à l'issue de l'exposition.

L'artiste retenu.e bénéficie d'un suivi curatorial de Marc Donnadiou, commissaire d'exposition sélectionné en 2023, et d'un suivi de production de Rubis Mécénat.

L'œuvre pourra être présentée dans un ou plusieurs lieux choisis par l'artiste (chappelles, nef, transept, collatéraux, etc.), sous réserve de l'accord de Saint-Eustache et de la faisabilité technique du projet.

L'église Saint-Eustache étant un bâtiment classé, l'accrochage et l'installation de l'œuvre seront soumises à une validation technique.

- **indications concernant les emplacements sur le plan du lieu en page 5;**
- **participation à la visite de repérage fortement recommandée.**



CALENDRIER

Janvier 2023 : lancement de la consultation auprès des étudiants de 4^e et 5^e année des Beaux-Arts de Paris

23 janvier à 16h30 : visite sur site des candidat.e.s intéressé.e.s

28 février : date limite de dépôt des dossiers de candidature sur la plateforme dédiée : [2023 Rubis Mécénat – Saint-Eustache](#)

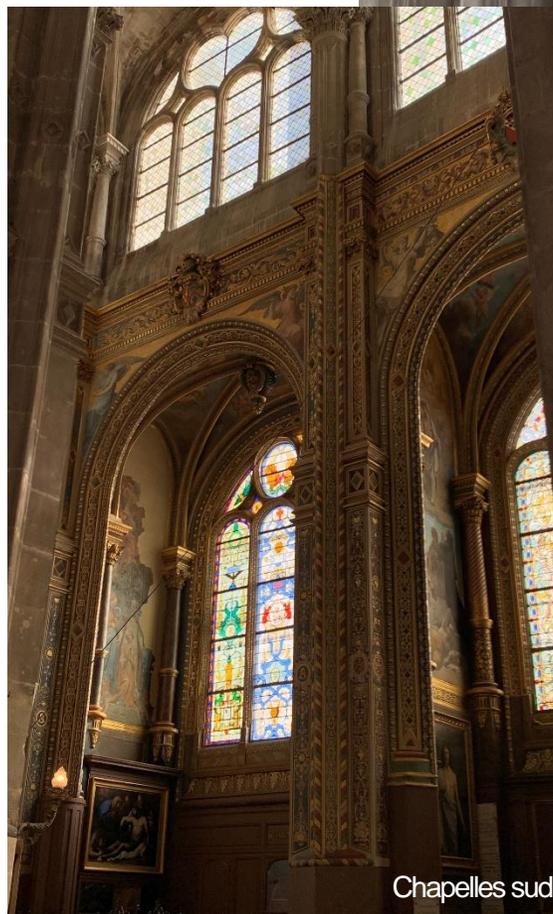
Mars : réunion du jury, composé de représentants de l'ensemble des parties, et choix de l'artiste lauréat.e

Mars à septembre : production de l'œuvre, ou des œuvres

Fin septembre : montage

Octobre à décembre : exposition

Mi-décembre : démontage



Chapelles sud



Collatéral droit

BUDGET

HONORAIRES DE L'ARTISTE

Comprenant première esquisse et note d'intention
ainsi que rendus intermédiaires entre mars et octobre

Pris en charge par Rubis Mécénat

Versés directement à l'artiste

7 000 € TTC

BUDGET DE PRODUCTION DE L'ŒUVRE

Comprenant également régisseur technique, bureau
de contrôle si besoin, et transport de l'œuvre, assurance

Pris en charge par Rubis Mécénat

Honoraires du commissaire

Marc Donnadiou, commissaire du projet 2023

Pris en charge par Rubis Mécénat

Versés directement au commissaire

Frais de communication

Pris en charge par Rubis Mécénat

20 000 € TTC MAXIMUM



